

CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAPEMONT

04/05/17

Arinthod

Présents : Bonneville François, Branchy Isabelle, Bride Jean-Louis, Brun Evelyne, Bunod Rémi, Cézeriat Jocelyne, Charbonnier Marie Christine, Cantaloube Daniel, Desbiez-Piat Isabelle, Jeu Sébastien, Rassau Jean-Noël, Rochet Claude, Roz Claude, Velon Nicole et Vivier Jean François.

Absents excusés : Gilbert Pierre, Vuillemin Pierre-Etienne et Dalloz Marie-Christine

Conseil d'Administration

Arinthod

Dernières nouvelles

Pierre Étienne, directeur de notre association, a eu mardi un accident . Il sera en arrêt maladie pendant un temps encore indéterminé aujourd'hui.

Aurélie, notre comptable, sera en congé maternité pour son troisième enfant de fin juillet à fin janvier.

Naissance de Violette, fille de Jérôme, encadrant technique de la nouvelle équipe verte Jura Sud.

L'absence de Pierre Étienne et celle prochaine d'Aurélie entraînent et vont entraîner des perturbations et difficultés dans notre fonctionnement, le président propose de constituer une équipe présidentielle rapprochée pour faire face dans les prochaines semaines.

Ordre du jour

- Locaux de l'Adapemont
- Préparation de notre prochaine assemblée générale
- Adoption du bilan 2016 et du budget 2017
- Statuts et règlement intérieur
- Point sur les activités

Les locaux

Locaux administratifs à Saint-Julien

Le président fait un compte rendu des échanges avec les élus du territoire à ce sujet.

Nous avons été contactés par Josiane Carrétie, maire de Saint-Julien, au cours de l'été dernier, pour nous informer que la municipalité de Saint-Julien avait un projet de réaménagement du centre de Saint-Julien dans le cadre duquel elle envisageait de donner une nouvelle affectation au bâtiment dans lequel sont actuellement situés nos locaux administratifs. Nous était proposé un déménagement dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.

1/ Suite à cette entrevue, nous avons accéléré la réflexion que nous avons engagée sur notre projet associatif et la réorganisation de notre fonctionnement (de quels locaux avons-nous besoin?), et nous avons regardé si les locaux proposés (ancienne gendarmerie) pouvaient convenir pour nos locaux administratifs.

Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes, validées par le conseil d'administration :

- Il est nécessaire que nous regroupions en un seul lieu notre personnel administratif, actuellement réparti entre Orgelet et Saint-Julien.
- Vu l'importance de notre activité d'insertion, dont le pôle central est à Orgelet, le choix d'un regroupement de nos locaux administratifs à Orgelet, dans la Maison Richard proposée par la municipalité, a été retenu.
- Nous avons réfléchi à un projet de développement d'activités d'animation à Saint-Julien dans les locaux de l'ancienne gendarmerie qui nous étaient proposés.

2/ Suite aux réunions organisées en début d'année, ce projet a été rédigé et transmis à la CCPM et à la commune nouvelle Val Suran le 2 mars. Étaient proposées dans ce document les 1ères activités suivantes, organisées par l'Adapemont : maison des associations, développement d'une activité micro-édition, antenne de la Fabrik'.

N'ayant eu aucune réponse, nous avons relancé nos interlocuteurs et avons eu un entretien avec Jean-Louis Delorme, président de la CCPM, le 5 avril au cours de laquelle il nous a été expliqué que :

- Une réflexion et une étude sont engagées pour un réaménagement de Saint-Julien en tant que bourg-centre. Les orientations sortiront en fin d'année, refus de tout nouvel aménagement ou appui à quelque projet tant que ces orientations ne sont pas définies.
- La CCPM veut créer une structure d'accueil et d'animation à Arinthod (maison de l'innovation), en 2018, elle aura un rôle central sur le territoire. Ce n'est que dans un second temps que d'autres équipements pourront être envisagés, en lien avec celui d'Arinthod

Nous regrettons que :

- Le calendrier concernant Saint-Julien (sur lequel nous nous étions situés) est modifié, nous en supportons les conséquences.
- Il n'y a aucune bienveillance de la CCPM vis à vis de l'Adapemont.
- La CCPM entend conduire sa politique, c'est elle qui décide pour l'ensemble des équipements sur le territoire. Aucune marge de manœuvre pour l'Adapemont, ni place réelle pour elle dans ce projet.
- Nous constatons que des projets que nous proposons sont considérés par la CCPM comme étant les siens.

Nous avons d'autre part été informés par la commune Val Suran qu'elle a maintenant un autre projet pour les locaux de l'ancienne gendarmerie, ces locaux ne nous sont donc plus proposés. La seule possibilité pour nos projets est donc dans les locaux actuellement utilisés et appartenant à la CCPM.

Le président rappelle que l'Adapemont est une association indépendante, elle n'est pas aux ordres des CC, mais elle a toujours eu la volonté d'agir en partenariat avec les collectivités locales pour toutes ses activités.

3/ Quelles sont les orientations à prendre par l'Adapemont dans ce contexte ? Deux possibilités :

- Soit prendre acte du refus de la CCPM et déménager à Orgelet sans créer ou développer des activités d'animation à Saint-Julien. Si un jour la possibilité se présente, nous verrons alors s'il est possible de revenir à St Julien pour y réaliser des activités.
- Soit rester présents à St Julien jusqu'à fin 2017 ou plus, dans les locaux actuels. Dans ce cas, il faut assurer une présence correcte, c'est à dire au moins 3 jours par semaine. La charge de travail des salariés est telle, après l'accident du directeur et le départ prochain en congé de notre comptable, qu'il sera impossible pour nos salariés de se répartir entre 2 lieux. Il nous faut resserrer rapidement notre équipe. Il faudra compter uniquement sur les bénévoles pour l'animation de ce lieu.

Certaines activités pourront s'y dérouler : expédition et préparation de l'Écho, équivalent de la Fabrik mais une seule fois par semaine, réunions, etc.

Est-il souhaitable et possible que l'Adapemont fonctionne encore sur deux lieux ? jusqu'à fin juillet ou fin décembre ? Ces questions seront abordées lors d'une réunion avec le président et les bénévoles éventuellement intéressés pour animer le lieu, mardi 9 mai à 14 h, dans les locaux de l'Adapemont à St Julien

Il faudra, quelque soit la décision prise, informer la CCPM de la date du déménagement de nos activités administratives à Orgelet. Une occupation des locaux à temps très partiel ou plus d'occupation du tout impactera le fonctionnement de l'équipe Natura 2000 et les charges jusqu'alors payées à la CC (notamment chauffage et électricité). Une nouvelle répartition des dépenses devra être prévue.

Le président demande si la commune Val Suran est favorable au projet de l'Adapemont. Jean Louis Bride, premier adjoint, précise que les locaux de la gendarmerie seront bien dédiés au 3e âge et que le projet d'aménagement « Bourg centre » prend du temps. Néanmoins, il est favorable au maintien de l'Adapemont sur la place du village.

Le déménagement à Orgelet

Le déménagement dans les locaux de la maison Richard semble plus compliqué que prévu. Un nouveau rendez vous est prévu avec la municipalité d'Orgelet (dont François Bonneville), le président de l'Adapemont et Jean-Noël Rassau est prévu demain, vendredi 5 mai.

Il est souhaitable que l'Adapemont installe assez rapidement ses locaux administratifs à Orgelet. En cas de difficultés plus importantes que prévu, il faudrait trouver un autre local.

Le président demande l'avis de l'assemblée qui se déclare favorable au maintien de l'autonomie de l'association par rapport aux collectivités locales, avec toutefois la volonté d'activités en partenariat.

Jean-Noël Rassau rappelle que même si de nouvelles compétences sont attribuées aux CC, les communes gardent la compétence générale. Sur le volet animation, c'est bien une volonté politique des élus du territoire.

François Bonneville intervient pour affirmer le souhait qu'il a eu de défendre l'implantation de l'Adapemont à Orgelet il y a un an déjà, au moment du projet de la Fabrik. La commune d'Orgelet est toujours favorable à l'installation des locaux administratifs de l'association. Il faudra lors de la réunion de demain, préciser les besoins en superficie, préciser le projet de tiers lieu en le valorisant, aller vers un engagement formel de part et d'autre. La création d'un tiers lieu est un projet d'importance communautaire, ce qui nécessitera une concertation.

Bilan 2016 et budget 2017

Bilan 2016

Le cabinet comptable présente le bilan comptable 2016 avec plus d'un million d'euros de dépenses et de recettes et un excédent de 16 000 €.

La baisse des disponibilités s'explique par 42 000 € d'investissements réalisés en 2016.

La gestion de l'Adapemont est saine, avec une poursuite du désendettement amorcé depuis plusieurs années.

Jean-Noël Rassau rappelle qu'en 2016, malgré une poursuite de l'investissement et le coût financier engendré par son recrutement en tant que coordinateur insertion, il a été possible de dégager un excédent. En 2017, la signature de conventions pour les équipes vertes avec toutes les CC et le département entraîne des versements par acompte et non plus par facturation. Nous n'avons donc aucun versement d'une communauté de communes depuis le début de l'année, ce qui occasionne des problèmes de trésorerie.

Il faudra entrer en discussion avec les CC sur un système qui consisterait en un engagement pluri-annuel, qui éviterait d'être dans l'attente de la signature des conventions par le Département pour déclencher les paiements.

Le bilan 2016 est approuvé à l'unanimité.

Bilan 2017

Quelques questions de l'assemblée :

Augmentation de la masse salariale « festival » en 2016 :

Jean-(Noël Rassau apporte une réponse. Cette hausse s'explique par la présence de l'équipe troupeau à la préparation du BAO. C'est la seule équipe qui est non conventionnée avec les CC. Elle a des disponibilités qui ont permis de travailler au montage des structures du festival. Lui-même a passé trois semaines à la préparation et l'organisation du festival.

Produits troupeau :

Des facturations de prestation de pose par l'équipe troupeau expliquent l'augmentation de 17 859 € à 47 000 €. Les ventes de viande augmentent aussi, la clientèle s'étend. Cette activité est un support intéressant pour les salariés de l'équipe troupeau.

Exonérations

Le président présente les exonérations de charges proposées suite à l'intervention du cabinet CTR . Une somme de 7000 € devrait nous être rétrocédée sur le poste de Stéphanie, 30 % de cette somme revenant au cabinet en rémunération de son travail.

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

Statuts et règlement intérieur

Statuts

Article 2 : objet

Modifier la dernière ligne et écrire « la réalisation d'actions de production agricole, de conservation des milieux naturels et de développement durable. »

Le CA approuve le maintien de notre volonté d'être un laboratoire d'idées.

Article 5 : composition

« Membres actifs : toute personne physique ou morale qui adhère à la structure. »

Discussion puis approbation autour de l'idée qu'il puisse aussi s'agir de personnes morales.

Il est décidé d'ajouter des conditions quant au nombre de représentants des personnes morales au CA : un seul représentant par personne morale et 30 % maximum des sièges pour les personnes morales.

François Bonneville demande si les communes, les associations ou les entreprises peuvent devenir membres actifs. Oui, c'est possible pour toute personne morale, les adhérents ne sont pas triés ou sélectionnés.

Assemblée générale

Elle est fixée au **vendredi 16 juin 2017**

Plusieurs lieux sont proposés, il faut contacter les municipalités pour voir si les salles sont disponibles et laquelle retenir : Cressia, La Chailleuse (salle d'Arthenas), Reithouse.

19h : adoption des nouveaux documents cadres de l'association : projet associatif, statuts, règlement intérieur, projets stratégiques.

20h : buffet, stands

21h : rapports moral, d'activités et financier.

Pour laisser le temps d'être en conformité avec les nouveaux statuts, une 2e AG se tiendra en septembre pour élire les nouveaux membres du conseil d'administration et le bureau.

Activités de l'Adapemont

Équipes vertes

- En 2017, création d'une deuxième équipe verte « Pays des lacs » et embauche d'un encadrant technique : Arnaud Triquet.
Il y a une demande pour qu'il y ait un septième salarié sur cette équipe.
- Équipe verte « Portes du Jura » : la fusion des deux CC (St Amour/Beaufort) nécessite des réorganisations. Ici aussi, un septième salarié au sein de l'équipe est demandé. Comme pour Région des lacs, nous sommes malheureusement confrontés à une baisse du nombre total de postes en contrat d'insertion, comment faire plus avec moins de postes ?

Le président demande si des bénévoles pourraient encadrer ponctuellement les équipes vertes en l'absence des encadrants, car nous sommes confrontés à de plus en plus d'absences auxquelles il est difficile de pallier. Personne ne se propose.

Chantier d'Oliferne

La réunion la semaine dernière, à la CCPM, concernant le premier rapport d'étape du cabinet chargé de l'étude de la valorisation du site d'Oliferne a été intéressante. Ce cabinet est très positif quant au travail de l'Adapemont. Il est proposé un aménagement en tant que site de promenade : sentiers, aménagements divers, mobilier cohérent. La CCPM ayant la compétence randonnée, il est envisagé qu'elle prenne en charge ces aménagements

L'Adapemont avait envisagé la possibilité de la création d'une ferme auberge à Boutavent. Le cabinet d'étude fait une proposition du même ordre mais bien plus ambitieuse à Vescles avec la création d'un bâtiment regroupant auberge, centre d'hébergement, commerce multi-service, point d'exposition et lieu d'animation.

Trois jeunes volontaires en service civique, encadrés par des membres de l'équipe bénévole travaillent sur le site trois jours par semaine.

Pour cet été, des visites commentées avec un goûter médiéval sont prévues.

Un agrandissement et réaménagement de la plate forme où a lieu le jambon à la broche sera prochainement réalisé.

Calendrier des manifestations à venir

20 mai : fête de la nature à Vescles organisée par la CCPM. L'Adapemont a été sollicitée pour la partie animation musicale. Il y aura aussi la présence de vaches Highlands.. Nous aurons besoin de bénévoles pour s'occuper d'elles.

9 juin : journée de l'économie sociale et solidaire au Parc des bains à Lons-le-Saunier. Dès 16h jusqu'au soir. Stand Adapemont, jeux solidaires... Participation des principales structures de l'ESS du bassin lédonien. La présence de membres du CA est souhaitée.

10 juin : vernissage de l'expo photos « Équipes Vertes » à la médiathèque d'Arinthod.

16 juin : assemblée générale de l'Adapemont.

17 juin : manifestation pour le lancement du nouveau livre de Colette Merlin, salle polyvalente d'Arinthod, de 15 à 19h. L'installation des stands se fera dès 9h30 le matin. Des bénévoles seront les bienvenus pour la réussite de cette journée.

25 juin : jambon à la broche à Oliferne.

Du 26 au 30 juin : chantier de restauration à Oliferne avec des jeunes de la région Rhône-Alpes.

Du 13 au 23 juillet : festival « De bouche à oreille ».

En juillet et début août : expositions artistiques à Arinthod et Gigny.

Du 31 juillet au 4 août : chantier estival de restauration du château d'Oliferne.

Des visites du troupeau Highlands seront proposées tous les jeudis cet été, des visites guidées avec goûter médiéval à Oliferne les mardi et des ateliers à la Fabrik à Orgelet.

Appel du président à tous

Suite à l'arrêt maladie du directeur, une réunion par semaine permettrait de mettre en place des relais nécessaires au fonctionnement de la structure. Jean Louis Bride, Isabelle Desbiez et Claude Roz se proposent.